



Zare Ilot ouest
L-4384 Ehlerange
Tél. +352 - 37 84 89
Fax +352 - 37 84 89 - 99
safety@stoll.lu
www.stoll.lu

AUDIT CONCERNANT LA SECURITE INCENDIE

Part A: EVALUATION DU SITE

DATE DE L'EVALUATION 24/10/07

Time __:__



Entreprise, Utilisation Et Personnes responsables

[Dossier d'information dans l'entreprise]





Entreprise		Nombre d'occupants:	Environoccupants
Bâtiment / Nom Nombre		Gestion sécurité du bâtiment :	

Personne Fournissant les Informations:	Nom:		Titre:	
	Tel No:		Tel Mobile:	
	Email:		Fax No:	

Auditeur:	Nom:		Titre:	<i>Conseiller Technique et Formations</i>
	Tel No:	37 84 89	Tel Mobile:	621 0000000
	Email:	~stoll.lu	Fax No:	

5	Sous-Sol	 <p>Des resserrages coupe feu n'étaient pas réalisés</p>	 <p>Effectués lors du contrôle en 2007</p>  <p>Serrures aveugles en place</p>
8	RDC Porte via la Conciergerie	 <p>Blocage de porte</p>	<p>Un aimant non installé sur cette porte. On ne peut badger pour l'ouvrir pour le moment.</p> <p>La porte est actuellement maintenue avec une cale.</p>  <p>Il y a de fortes chances pour qu'elle reste ouverte en cas d'incendie.</p>
	Local TGBT Central d'Alarme		<p>Resserrage coupe feu à effectuer.</p>

[Les améliorations apportées]

<p>15</p>	<p>Niveau-1 Devant le local Compresseur</p>		<p>Stockage d'huile pour le fonctionnement du compresseur. Ce matériel doit être stocké dans une armoire pour produit inflammables ou dans un stock.</p> 
<p>6</p>	<p>2ème étage. Escalier 4 via zone fumeurs.</p>		<p>Ici, ce n'est pas le bras de rappel de porte qui fait défaut Cette porte qui est déréglée frotte contre le sol et ne se referme pas. Attention, ces portes ont pour but d'éviter le transfert des fumées et des flammes. Vu la situation, les occupants ne peuvent plus changer d'étage pour se mettre en sécurité.</p>
<p>16</p>	<p>RDC Couloir à côté de la Cafeteria</p>		<p>Attention aux encombrements au moment du Lunch time. Les fournisseurs déposent du matériel devant l'armoire RIA. Ce problème peut être évité en demandant aux fournisseurs de respecter les consignes de la société.</p>